



# Charte du participant

## Compost de quartier

- LOTEN  NISPERT
- KLINKESHÖFCHEN
- Ville Basse

Le compost de quartier est géré de manière collective et sur une base volontaire par des riverains participants. Ils sont soutenus par un maître composteur.

Un cadenas à code est mis en place à l'entrée du site de compostage. Ce code est communiqué à tous les adhérents, qui s'engagent à le garder confidentiel à l'égard de tiers.

**Je ...**

### ... alterne et réduis les déchets

Il faudra éviter d'ajouter trop de déchets identiques en même temps, ainsi que des déchets trop gros, difficilement à composter ou non réduits. Il faudra déjà diminuer la taille de certains déchets à la maison.

### ... garde le site du compostage propre

Il faudra éliminer directement les déchets tombés à côté des bacs du compostage et laisser le site dans l'état dans lequel on aimerait le trouver en entrant.

### ... mélange les matières

Les déchets « verts et/ou humides » (fleurs fanées, épluchures, marc de café ...) doivent toujours être mélangés aux déchets « bruns et secs » (branches broyées = « broyat », feuilles mortes sèches, matériaux ligneux), en raison d'une moitié de broyat pour une moitié de déchets verts. Chaque utilisateur veillera donc, à chaque dépôt, à recouvrir celui-ci de broyat mis à disposition.

### ... aère le compost

Un compost bien aéré ne sent pas mauvais. Par contre à défaut d'une ventilation suffisante, les déchets fermentent et des odeurs désagréables apparaissent. Il faudra donc mélanger le compost régulièrement afin de bien l'aérer.

### ... m'engage

Une à deux fois par an le compost doit être retourné pour finaliser le processus de maturation. Le compost mûr est tamisé et distribué aux participants. Ces travaux sont réalisés collectivement sous la conduite du maître composteur.

Le groupe des participants organise des petits événements pour l'interaction conviviale entre eux-mêmes et le voisinage.

### ... m'informe et les autres

Des appels seront faits aux adhérents, via un affichage sur place et une liste de diffusion.

Les participants informent les coordinateurs du projet (Asbl BISA) en cas de vandalisme, d'absence ou de dommage des outils, d'insuffisance de matière brun, des troubles du processus de compostage comme sécheresse, mauvaise odeurs etc.

#### Contact BISA:

Email: [s.gemuend@bisa-ostbelgien.be](mailto:s.gemuend@bisa-ostbelgien.be)  
de début mars à fin novembre :  
de début décembre à fin février :

Tél. : 087/76 58 50  
Lu-Ma : 8-13 h & Me-Ve : 8-18 h  
Lu-Ve : 8-13 h

Quand je veux annuler ma participation au projet, je me désinscris par courrier ou courriel adressé au bureau de coordination (Asbl BISA) .  
VoG BISA, Schönefelder Weg, 238, 4700 Eupen  
ou [s.gemuend@bisa-ostbelgien.be](mailto:s.gemuend@bisa-ostbelgien.be)



Comme porteur de projet la Ville d'Eupen se réserve le droit de refuser un participant l'utilisation du compost du quartier en cas de non respect répété.





# Charte du participant

## Compost de quartier

- LOTEN    NISPERT  
 KLINKESHÖFCHEN  
 Ville Basse

Le compost de quartier est géré de manière collective et sur une base volontaire par des riverains participants. Ils sont soutenus par un maître composteur.

Un cadenas à code est mis en place à l'entrée du site de compostage. Ce code est communiqué à tous les adhérents, qui s'engagent à le garder confidentiel à l'égard de tiers.

J'ai pris note de règles de participation mentionnées ci-après et ...

... alterne et réduit les déchets

... garde le site du compostage propre

... mélange les matières

... aère le compost

... m'engage

... m'informe et les autres

**Mes coordonnées** (Veuillez consulter à cet égard le consentement selon la protection des données) :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Mail: \_\_\_\_\_

Quand je veux annuler ma participation au projet, je me désinscris par courrier ou courriel adressé au bureau de coordination (Asbl BISA). J'ai lu les règles de participation et je les accepte.\*

Eupen, le .....

.....  
Signature

### Consentement selon le Règlement général de la Protection des données (RGPD)

Les données susmentionnées sont nécessaires au déroulement du projet « Compost de quartier ». Elles sont utilisées exclusivement pour cette finalité et ne sont conservées que pendant la durée de votre participation au projet par l'Asbl BISA.

J'accepte que l'Asbl BISA me contacte par mail, téléphone ou par courrier postal pour me transmettre des informations et des rendez-vous nécessaires au bon déroulement du projet.

*(Cocher pour accord. Nous attirons votre attention sur le fait que sans un minimum de données de contact, la participation au projet est impossible.)*

Selon l'article 15 du RGPD vous avez le droit de demander à l'Asbl BISA des **renseignements** exhaustifs au sujet des données enregistrées qui vous concernent.

Selon l'article 17 du RGPD vous avez le droit à la **rectification** ainsi qu'à la **suppression** de la totalité ou d'une partie des données qui vous concernant.

Par ailleurs, vous avez le droit à tout moment et sans obligation de justification d'utiliser votre droit à l'**opposition**. Vous pouvez retirer ou modifier votre accord avec effet prospectif. Vous pouvez faire parvenir la notification du retrait de votre consentement par mail ou par voie postale à l'Asbl BISA.

Nous attirons votre attention sur le fait que la suppression de vos données entraîne la fin de votre participation au projet.

Eupen, le .....

.....  
Signature